



Achat d'un véhicule entre particulier

Par **GRISEL**, le **16/04/2008** à **13:52**

J'ai acheté à un particulier une voiture, âgée de 14 ans, 179000 km. Ce particulier est une de mes collègues de boulot en qui j'avais confiance. Cela fait maintenant 2 mois seulement que j'ai la voiture et j'ai déjà la peinture et le vernis qui s'écaillent sur toute la surface de la voiture. Je m'étais déjà rendue compte au bout d'une semaine que le vernis ne tenais pas bien et j'ai donc de suite consulté mon assurance et ma protection juridique. Selon leur dire, il n'est pas possible d'engager la responsabilité du particulier car ce n'est pas un vice qui empêche l'utilisation du véhicule. Il faut savoir que ce particulier avait cette voiture que depuis 6 mois et qu'il l'avait achetée dans un garage et qu'il m'a affirmé n'avoir jamais remarqué un problème sur la carrosserie! De plus, ma protection juridique m'a demandé de réclamer au particulier une facture signalant que la peinture avait été refaite par le garagiste mais elle m'a dit qu'elle n'avait rien et le garagiste non plus bien qu'il lui est avoué que la peinture avait été refaite il y a quelques années. Par qui? Quand? Aidez-moi, je n'ai que 24 ans, c'est ma première voiture, j'ai dû faire un crédit de 3000 euros et je me retrouve avec une voiture qui petit à petit se détériore. J'ai vraiment le sentiment que l'on a profité de moi, de mon manque d'expérience et de ma confiance. Je ne sais plus vers qui me tourner, que puis-je faire? Puis-je pousser ce particulier à me rendre mon argent et à reprendre la voiture? Le garagiste lui propose de refaire le capot au black pour 150 euros sans que celui-ci ne sache que la voiture m'appartient désormais mais je me refuse de devoir encore verser de l'argent surtout que c'est toute la voiture qu'il faudrait refaire et pas qu'une partie!!! Merci de me dire quel est mon recours possible face à cette situation?